

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER Alsace 2014-2020
Version	2019.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	25 sept. 2020

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	4
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	4
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	7
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	10
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a	10
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a	23
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3b	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5	40
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	41
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	42
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	44
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	44
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	45
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	50
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	51
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	51
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	52
6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	54
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	57
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	58
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	59
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	61

10.1.	Grands projets	61
10.2.	Plans d'action communs	64
11.	ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
11.1.	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
11.2.	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
11.3.	Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	67
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	68
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	69
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	69
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	71
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	72
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	73
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	73
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	73
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	73
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	73
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	74
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	74
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	75
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	76
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	77
	Documents.....	78
	Résultats de la dernière validation	79

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Conformément aux articles 50-1 et 111-1 du Règlement (UE) n°1303/2013 du 17 décembre 2013, le présent rapport annuel porte sur la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice 2019. Il a été adopté par le Comité de suivi par consultation écrite le 25 septembre 2020.

Tous les axes du PO FEDER Alsace ont fait l'objet d'une programmation à date de fin de l'exercice 2019, à l'exception de l'axe 5 « assistance technique ».

Depuis le début de la période de programmation, 297 dossiers ont été programmés, pour un coût total éligible de 256 332 765,87 €, dont 63 970 013,82 € de FEDER, pour un taux de programmation de 73,35%.

Sur la seule année 2019, au global, 71 dossiers ont été programmés, pour un coût total éligible de 110 847 964,11 €, dont 29 448 874,96 € de FEDER, faisant passer le taux de programmation de 39,59 % (fin 2018) à 73,35% (fin 2019), soit une augmentation de 35,14%.

Les données de la programmation par axe pour la seule année 2019 sont décrites en partie 3.1, par axe prioritaire.

La programmation 2019 est dynamique sur les quatre axes du programme avec une augmentation de 19,06 % du taux de programmation sur l'axe 1, de 71,75% sur l'axe 2 avec la programmation du dossier THD, de 67,40% sur l'axe 3 et de 7,78 % sur l'axe 4. Ce dernier axe rattrape progressivement son retard induit par les problèmes règlementaires rencontrés au début de la période de programmation (clarification sur le calcul de surcompensation sur les opérations de rénovation thermique des logements sociaux, modifications du PO...).

Concernant les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI), la programmation se poursuit à travers les 2 ITI portés par l'Eurométropole de Strasbourg (EmS) et Mulhouse Alsace Agglomération (M2A).

Depuis le début de la programmation, l'EmS, qui bénéficie d'une subvention globale de 7,5 M€, a programmé 70 dossiers pour un coût total éligible de 21 729 907,90 €, dont 6 409 206,63 € de FEDER soit 85,46 % de son enveloppe.

En 2019, l'EmS a programmé 14 dossiers pour un coût total éligible de 8 296 191,83 €, dont 2 645 434,87 € de FEDER sur les axes 2 et 3 du PO. Cette programmation se répartit comme suit : 1 dossier sur l'axe 2 pour un coût total éligible de 565 238,96 €, dont 134 318,58 € de FEDER et 13 dossiers sur l'axe 3, pour un coût total éligible de 7 730 952,87 €, dont 2 511 116,29 € de FEDER.

M2A, organisme intermédiaire assurant la pré-sélection de ses dossiers et bénéficiant d'une enveloppe fléchée sur le PO de 7 M€, a programmé 10 dossiers, pour un coût total éligible de 11 732 622,04 €, dont 3 410 972,92 € de FEDER soit 48,73 % de son enveloppe urbaine à fin 2019.

La programmation de l'exercice 2019 a bien mobilisé la dimension urbaine, sur tous les axes identifiés.

Pour rappel, des modifications du PO ont été soumises au Comité de suivi par consultation écrite du 12 décembre 2018, et ont été acceptées le 4 avril 2019 via notification SFC. Il s'agissait des modifications suivantes :

Axe 3 Compétitivité des PME : Eligibilité des projets d'immobilier d'entreprise ou de lieux d'impulsion sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Six Comités Régionaux de Programmation (CRP) ont été organisés en 2019 permettant de programmer les opérations décrites ci-haut. Un Comité de suivi en présentiel commun au Grand Est s'est réuni le 27 novembre 2019. Ce même Comité de suivi a été consulté 3 fois par procédure écrite (mars, juin et septembre 2019). Les points présentés ci-haut ont tous été approuvés par cette instance.

Enfin, depuis 2016, 10 demandes de paiement ont pu être adressées à la Commission européenne pour un montant total de dépenses certifiées au titre du FEDER de 83 280 413€.

L'avancée du programme a ainsi permis de passer avec succès l'étape du dégagement d'office 2019 comme en 2018.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	<p>Depuis le début de la programmation, 95 dossiers ont été programmés, pour un montant total éligible de 107 493 066,18 €, dont 27 879 134,40 € de FEDER, soit un taux de programmation de 90,88 %.</p> <p>En 2019, 18 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 31 870 943,75 €, dont 10 798 020,73 € de FEDER, correspondant à une progression du taux de programmation de 19,06 %.</p> <p>La programmation s'appuie sur la S3. Elle soutient la recherche académique en finançant des infrastructures et équipements de recherche. Elle soutient également le transfert de l'innovation aux entreprises à travers les projets de ressourcement des CRITT, des projets collaboratifs s'appuyant sur les pôles de compétitivité, des projets-pilotes de la S3, ainsi que des structures d'accompagnement des entreprises à l'innovation (ex. : le projet de SEMIA relatif à l'incubation d'entreprises innovantes). Elle vient également aider des actions de culture scientifique et des actions liées à la culture de l'innovation.</p> <p>Au 31 décembre 2019, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO01 : 134 entreprises ont bénéficié d'un soutien pour une valeur cible de 69 (194% de taux d'atteinte) ; - Indicateur CO25 : 65 ETP chercheurs ont travaillé dans des structures de recherche améliorées pour une valeur cible de 90 (72% de taux d'atteinte) ; - Indicateur spécifique : 2 projets issus des programmes d'accélération pour une valeur cible de 21; - Indicateur financier : 49 210 757 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 87 034 496,00€ (56,5% d'atteinte).
2	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	<p>Depuis le début de la programmation, 52 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 64 739 536,08 €, dont 16 636 846 € de FEDER, correspondant à un taux de programmation de 104,93 %. Pour l'année 2019, 11 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 45 378 239,01 €, dont 11 376 415,25 € de FEDER, correspondant à une progression du taux de programmation de 71,75 %.</p> <p>Ce bond dans la programmation résulte de la programmation du dossier THD en mai 2019 avec une aide FEDER de 9 909 942 €.</p> <p>Au 31 décembre 2019, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur spécifique : Nombre de prises installées hors zone AMII : 76 645 pour une valeur cible de 378 000 (20 % de taux d'atteinte) mais la valeur cible devrait être atteinte.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		- Indicateur financier : 9 107 104 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 52 853 023 € (17 % de taux d'atteinte).
3	Soutenir la compétitivité des PME	<p>Depuis le début de la programmation, 107 dossiers programmés pour un coût total éligible de 41 952 418,91 €, dont 10 694 760,99 € de FEDER, correspondant à un taux de programmation de 98,36%.</p> <p>Sur l'année 2019, 28 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 16 389 916,95 €, dont 5 194 403,95 € de FEDER, correspondant à une progression du taux de programmation de 67,40 %.</p> <p>Cette bonne progression résulte d'une programmation toujours dynamique sur le secteur de l'économie sociale et solidaire, créatrice d'emplois (OS 11). A noter également : la programmation urbaine réalisée par l'EmS contribue aussi au bon développement de l'axe, en soutenant les projets d'immobilier et dans le domaine de l'ESS.</p> <p>Au 31 décembre 2019, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO01 : 90 entreprises ont été soutenues pour une valeur cible de 75 (120% de taux d'atteinte) - Indicateur CO06 : 3 786 512 € d'investissements privés sont venus compléter un soutien public aux entreprises pour une valeur cible de 5 450 000 € (69% de taux d'atteinte) ; - Indicateur spécifique : 11 639 m2 de surface créée ou rénovée dans l'ITI de l'EmS pour une valeur cible de 18 0000 m2 (65 % de taux d'atteinte) ; - Indicateur financier : 14 716 357 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 36 245 420€ (40.6% de taux d'atteinte).
4	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs	<p>Depuis le début de la programmation, 39 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 39 799 524,12 €, dont 7 585 161,89 € de FEDER, soit un taux de programmation de 28,35 %.</p> <p>Sur l'année 2019, 14 dossiers pour un coût total éligible de 17 258 869,40 €, dont 2 080 035,14 € de FEDER, correspondant à une progression du taux de programmation de 67,40 %.</p> <p>En 2018, la programmation des projets de rénovation thermique des logements sociaux a pu débuter grâce à la résolution de la problématique liée au calcul de la surcompensation. Sur la méthanisation, l'ouverture du FEDER aux projets agricoles permet également de lancer la programmation mais la question du blocage pour les porteurs publics en raison des aides d'Etat (question de l'autofinancement) demeure un frein à la programmation de ce type d'actions alors même qu'elles répondent aux priorités de transition énergétique fixée par l'Union européenne.</p> <p>Au 31 décembre 2019, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO31 : 801 ménages disposant d'un meilleur classement énergétique pour une valeur cible de 2800 (29% de taux d'atteinte) mais perspectives d'atteinte de la cible favorables - Indicateur spécifique : 6 951MWh de quantité d'énergie économisée ou valorisée pour une valeur cible de 14000 (50% de taux d'atteinte) ; - Indicateur financier : 9 981 769 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 89 189 479 € (11% de taux d'atteinte).
5	Assistance technique	Depuis le début de la programmation, 4 dossiers ont été programmés pour un coût total de 2 348 220,58 € dont 1 174 110,29 €, soit 38,58% de taux de programmation. Aucun dossier n'a été programmé en 2019. L'Autorité de gestion recourra à la procédure d'assistance technique forfaitaire à partir de l'exercice comptable 2020/2021.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	90,00			65,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	90,00			445,00			
F	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	manifestations	Plus développées	27,00			12,00			
S	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	manifestations	Plus développées	27,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	61,83			63,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	100,75			98,00			0,00		
F	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	12,00			10,00			0,00		
S	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	3,00			3,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
F	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	0,00			0,00		
S	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1 - Améliorer la qualité des infrastructures de RDI en soutenant les investissements selon une approche sélective et cohérente avec la S3.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional	%	Plus développées	0,81	2011	1,50			pas de donnée plus actuelle. revoir indicateur pour harmonisation Grand Est.
AL1-2	Nombre de publications scientifiques	publications	Plus développées	1 577,00	2013	1 655,00			pas de donnée plus actuelle disponible

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional			0,75		0,77		0,85	
AL1-2	Nombre de publications scientifiques					2 304,00		2 304,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional		
AL1-2	Nombre de publications scientifiques		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS2 - Accroître la culture scientifique par la sensibilisation et la promotion de l'excellence de la recherche régionale et européenne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique	participants	Plus développées	600 000,00	2013	730 000,00			donnée difficile à obtenir et coûteuse. proposition à venir de suppression ou modification de cet indicateur.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi qu'en stimulant les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	15,00			134,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	15,00			969,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	245,00			98,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	245,00			108,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	220,00			17,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	220,00			33,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	15 000 000,00			2 901 310,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	15 000 000,00			4 970 810,00			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	45,00			7,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	45,00			135,00			
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	Plus développées	21,00			2,00			
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	Plus développées	21,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	131,00			847,00			797,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	934,00			787,00			891,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	72,00			33,00			28,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	73,00			43,00			75,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	17,00			10,00			2,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	32,00			26,00			18,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 506 583,09			1 701 920,00			646 972,20		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	4 318 233,02			3 599 121,00			2 852 772,50		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	7,00			8,00			2,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	135,00			19,00			24,00		
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	3,00			0,00			0,00		
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	3,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	14,00			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	1,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 200 694,77			0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	1,00			0,00		
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	0,00			0,00		
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi qu'en stimulant les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS3 - Augmenter la Recherche, le Développement et l'Innovation effectués par ou au profit des entreprises régionales dans les secteurs de la S3.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional	%	Plus développées	0,97	2011	1,50			
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)	bénéficiaires	Plus développées	402,00	2012	500,00			Donnée non disponible : envisager une suppression/modification de l'indicateur.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional			0,90		0,87		0,97	
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional		
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi qu'en stimulant les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS4 - Elaborer de nouveaux produits et services innovants, en vue de générer de la valeur ajoutée au sein des entreprises alsaciennes dans le cadre d'une S3 toujours actualisée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux	demandes	Plus développées	267,00	2012	276,00			proposition de modification à venir - harmonisation Grand Est 364 demandes de brevets déposés auprès de l'INPI pour Grand Est

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux	228,00		228,00		203,00		216,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	Plus développées	378 000,00			76 645,00			
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	Plus développées	378 000,00			378 000,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00			0,00		
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00		
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS5 - Déployer dans les zones délaissées par les opérateurs privés des infrastructures numériques très haut débit en cohérence avec la stratégie régionale.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII	%	Plus développées	0,00	2016	100,00			

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII	35,10							

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			489 767,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			729 971,00			
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	PME	Plus développées	10,00			8,00			
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	PME	Plus développées	10,00			15,00			
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	fab lab et espaces de co-workin		4,00			3,00			
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	fab lab et espaces de co-workin		4,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	729 971,00			729 971,00			483 194,00		
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	4,00			2,00			1,00		
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	8,00			7,00			1,00		
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	2,00			1,00			0,00		
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	5,00			3,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	0,00			0,00		
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	0,00			0,00		
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	0,00			0,00		
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	1,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	OS6 - Promouvoir des projets pilotes renforçant l'économie numérique et visant prioritairement les PME

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace	entreprises	Plus développées	15,00	2014	29,00	27,00		27 adhérents au total. intitulé de l'indicateur à revoir.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace			20,00		32,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace	15,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	applications	Plus développées	5,00			14,00			
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	applications	Plus développées	5,00			26,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	11,00			36,00			5,00		
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	19,00			10,00			9,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	0,00			0,00		
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	2,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS7 - Promouvoir l'accès aux données d'intérêt public et leur utilisation par de nouvelles applications TIC

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages	%	Plus développées	25,50	2013	30,00			Pas de donnée actualisée. Enquête menée par l'observatoire du numérique non actualisée + doute sur sa pérennité. Proposition de modification à venir.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	75,00			90,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	75,00			875,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	0,00			0,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	0,00			0,00			L'indicateur CO02 est bien dans le PO pour la Pi 3a (et 3d). La valeur cible pour la Pi 3a est bien zéro. Il faudra revoir lors d'une prochaine modification du PO la cohérence de cet indicateur pour la Pi 3a.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	75,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	75,00			616,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 250 000,00			157 871,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 250 000,00			295 476,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			762 752,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			729 971,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	43,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	875,00			92,00			90,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	616,00			0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	65 613,63			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	295 476,00			0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			489 767,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			489 767,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS8 - Accroître la durée de vie des entreprises en soutenant les créateurs ou repreneurs d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace	%	Plus développées	50,30	2011	60,00			Seule la valeur 2014 (35.40) est disponible à ce jour. Difficulté à obtenir la donnée. proposition de modification à venir

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace	35,40	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	375,00			39,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	375,00			209,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	2,50			19,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	2,50			37,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	39,00			14,00			6,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	65,00			51,00			44,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	19,00			4,00			1,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	37,00			37,00			35,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation
Objectif spécifique	OS9 - Augmenter le volume des exportations des entreprises alsaciennes et les soutenir dans la conquête de nouveaux marchés

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL9	Augmentation du volume des exportations	€ Milliards	Plus développées	29,50		35,00	33,50		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL9	Augmentation du volume des exportations			33,80		32,00		31,70	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL9	Augmentation du volume des exportations		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	100,00			9,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	100,00			48,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	90,00			10,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	90,00			56,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	10,00			2,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	10,00			1,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3 200 000,00			3 628 641,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3 200 000,00			5 611 300,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	6,40			26,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	6,40			59,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			762 752,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			729 971,00			
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m ²	Plus développées	18 000,00			11 639,00			
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m ²	Plus développées	18 000,00			18 473,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00			3,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	11,00			19,00			14,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00			4,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11,00			9,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2,00			1,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			10,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 760 561,17			233 299,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	4 592 205,37			3 394 682,00			88 482,68		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	20,85			9,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	32,00			30,00			5,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	767 766,00			767 766,00			489 767,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	767 766,00			767 766,00			489 767,00		
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	10 031,00			4 646,00			1 668,00		
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	12 248,00			8 055,00			3 020,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	0,00			0,00		
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	330,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS10 - Consolider la structure financière des entreprises alsaciennes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement	%	Plus développées	750,00	2014	800,00			Pas de donnée actualisée. proposition de suppression de cet indicateur.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement	750,00	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS11 - Accompagner la croissance d'entreprises alsaciennes spécifiques dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et créatif répondant à des enjeux économiques, sociaux et territoriaux de l'Alsace

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS	Nombre	Plus développées	60 134,00	2011	61 938,00			Difficulté : donnée disponible pour le Grand Est. Cet indicateur devra être reconsidéré.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS	66 793,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,20			0,00			Avec la modification du PO permettant le financement de la méthanisation agricole sur le FEDER, la dynamique de programmation a pu être lancée. En 2019, 4 opérations de méthanisation sont programmées à cette date et permettront d'afficher des valeurs de réalisation ou prévisionnelles lors du prochain RAMO.
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,20			2,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	500,00			0,00			Avec la modification du PO permettant le financement de la méthanisation agricole sur le FEDER, la dynamique de programmation a pu être lancée. En 2019, 4 opérations de méthanisation sont programmées à cette date et permettront d'afficher des valeurs de réalisation ou prévisionnelles lors du prochain RAMO.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	500,00			10 998,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			272 985,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			252 469,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS12 - Augmenter la production d'énergie issue de sources renouvelables en privilégiant les filières émergentes et en soutenant les projets innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable	MWh	Plus développées	12 168 400,00	2012	13 572 000,00			Pas de donnée actualisée. cet indicateur fera l'objet d'une proposition d'harmonisation Grand Est

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	Plus développées	14 000,00			6 951,00			
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	Plus développées	14 000,00			19 634,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	6 712,81			444,00			339,50		
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	19 591,67			7 972,00			2 000,50		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	0,00			0,00		
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	OS13 - Diminuer la consommation d'énergie des entreprises par l'acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie et la récupération d'énergie fatale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises	MWh	Plus développées	22 562 000,00	2012	22 040 000,00			Pas de donnée actualisée. proposition d'harmonisation Grand Est à venir

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises								

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	2 800,00			801,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	2 800,00			801,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 000,00			2 535,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 000,00			2 534,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			272 985,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			252 469,00			
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	Nombre	Plus développées	80,00			0,00			
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	Nombre	Plus développées	80,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	646,00			0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	801,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 084,91			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 533,94			0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	272 985,00			252 469,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00		
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS14 - Diminuer la consommation d'énergie dans le logement et les bâtiments publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum	Logements	Plus développées	785,00	2013	18 000,00	14 467,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum	12 655,00		984,00					

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum		

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5

Axe prioritaire	5 - Assistance technique
-----------------	--------------------------

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	CRP		18,00			20,00			
S	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	CRP		18,00			20,00			
F	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	ETP		7,00			0,00			la valeur cible étant une valeur moyenne, les valeurs annuelles ont été maintenues, dans l'attente de la prochaine révision du PO .
S	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	ETP		7,00			0,00			
F	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	visites		254 989,00			45 738,00			
S	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	visites		254 989,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	14,00			10,00			6,00		
S	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	14,00			10,00			6,00		
F	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	0,00			9,00	1,00	8,00	8,00	1,00	7,00
S	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	0,00			9,00	1,00	8,00	8,00	1,00	7,00
F	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	33 161,00			23 239,00			14 241,00		
S	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	1,00			0,00		
S	IR7	Nombre de Comités Régional de Programmation	1,00			0,00		
F	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IR8	Nombre d'Equivalent Temps plein	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	944,00			0,00		
S	IR9	Nombre de visites sur le site internet pour la période 2014-2020	0,00			0,00		

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	272
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	98

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2019 Cumul - hommes	2019 Cumul - femmes	2019 Total annuel	2019 Total annuel - hommes	2019 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	134,00					
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	65,00					
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	49 210 757,00					
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	2,00					
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 107 104,00					
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	76 645,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	90,00					
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	3 786 512,00					
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	14 716 357,00					
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	11 639,00					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	801,00					
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 981 769,00					
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	6 951,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	131,00	847,00		
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	61,83	63,00		
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	40 959 466,86	12 040 384,00		
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3,00	0,00		
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	4 699 450,22	1 139 801,00		
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	76 645,00	0,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	88,00	0,00		
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	2 826 174,80	0,00		
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	11 619 820,08	3 359 289,00		
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	10 031,00	2 000,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	646,00	0,00		
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 467 356,77	892 004,00		
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	6 712,81	444,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées		
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées		
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées		
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées		
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées		
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées		
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées		
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées		
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées		
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées		
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	39			69,00		
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	14,2			90,00		
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	19 614 695			87 034 496,00		
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3			21,00		
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	3 129 090			52 853 023,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
						développées						
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	70 000			378 000,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	45			75,00		
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	3 114 285			5 450 000,00		
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	9 350 140			36 245 420,00		
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	4500			18 000,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	198			2 800,00		
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 068 636			89 189 479,00		
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	7000			14 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	76 693 930,00	40,00%	107 493 066,18	140,16%	95 375 244,38	59 045 838,47	76,99%	95
2	FEDER	Plus développées	Total	52 853 023,00	30,00%	64 739 536,08	122,49%	38 106 361,53	10 374 025,49	19,63%	52
3	FEDER	Plus développées	Total	36 245 420,00	30,00%	41 952 418,91	115,75%	21 823 392,43	17 242 836,49	47,57%	107
4	FEDER	Plus développées	Total	89 189 480,00	30,00%	39 799 524,12	44,62%	20 606 943,15	21 600 343,22	24,22%	39
5	FEDER	Plus développées	Total	6 087 082,00	50,00%	2 348 220,58	38,58%	2 348 220,58	1 291 644,68	21,22%	4
Total	FEDER	Plus développées		261 068 935,00	33,40%	256 332 765,87	98,19%	178 260 162,07	109 554 688,35	41,96%	297
Total général				261 068 935,00	33,40%	256 332 765,87	98,19%	178 260 162,07	109 554 688,35	41,96%	297

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		18	FR42	206 400,00	206 400,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		19	FR42	745 500,00	653 400,00	437 760,10	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		22	FR42	200 000,00	80 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		03	FR42	3 400 000,00	3 400 000,00	3 409 161,60	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		18	FR42	21 964 713,05	21 870 990,32	16 959 758,26	7
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR42	12 960 151,06	12 960 151,06	0,00	4
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		20	FR42	36 136 556,64	30 494 847,15	21 341 667,00	3
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		22	FR42	2 080 653,07	2 032 453,48	863 230,30	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR42	660 000,00	660 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		07	FR42	888 728,85	780 691,54	626 072,68	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		18	FR42	2 897 988,16	2 897 988,16	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		19	FR42	140 000,00	140 000,00	127 441,01	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR42	822 513,75	643 643,85	440 455,69	3
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR42	267 066,11	267 066,11	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR42	2 071 657,13	1 776 774,32	1 183 165,70	6
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		08	FR42	500 000,00	250 000,00	194 872,25	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		11	FR42	801 000,00	308 302,02	36 211,46	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		20	FR42	1 520 912,00	673 495,00	413 984,20	4
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR42	2 506 815,32	1 987 801,44	2 258 611,86	8
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		08	FR42	854 865,00	502 242,63	764 234,07	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		03	FR42	251 513,79	251 513,79	265 191,55	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		07	FR42	1 576 984,61	1 309 577,99	1 604 134,45	5
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		08	FR42	1 083 255,00	380 993,33	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		19	FR42	695 000,00	695 000,00	636 053,88	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		20	FR42	1 455 374,87	758 769,36	659 268,48	5
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		22	FR42	5 654 256,36	5 260 318,00	3 635 031,32	18
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		24	FR42	4 994 645,41	4 046 867,86	2 795 142,01	10
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		06	FR42	156 516,00	85 956,97	394 390,60	1
2	FEDER	Plus développées	047	01	03	07	02		13	FR42	40 039 394,98	25 398 973,49	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		18	FR42	3 389 334,73	3 389 334,73	593 734,17	10
2	FEDER	Plus développées	079	01	02	07	02		18	FR42	21 392,04	21 392,04	22 406,30	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		14	FR42	313 545,00	153 773,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		18	FR42	1 228 825,00	1 228 825,00	139 618,87	2
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR42	663 725,83	612 457,63	238 598,70	4
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		23	FR42	176 903,35	86 058,36	91 803,93	3
2	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		15	FR42	183 791,85	143 118,18	185 318,27	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		13	FR42	774 900,00	200 000,00	683 508,00	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		15	FR42	122 175,00	61 087,50	62 308,87	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		17	FR42	5 447 563,79	1 134 269,14	2 416 551,50	2
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		20	FR42	598 462,16	179 538,65	232 814,42	3
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		24	FR42	1 705 462,60	1 081 572,38	833 214,00	5
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		06	FR42	333 000,00	116 550,00	423 762,42	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		13	FR42	3 299 492,00	1 333 226,78	674 670,25	8
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		18	FR42	135 523,00	135 523,00	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		20	FR42	601 205,00	300 603,00	497 999,71	2
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		24	FR42	3 401 490,08	1 739 828,75	1 794 998,30	4
2	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		14	FR42	2 303 349,67	790 229,90	1 482 717,78	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		03	FR42	376 371,19	130 025,36	344 299,78	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		04	FR42	65 190,03	39 500,00	65 394,63	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		07	FR42	2 734 060,00	330 168,00	148 000,00	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		08	FR42	144 822,21	43 446,66	129 593,88	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		13	FR42	395 425,00	118 627,50	239 490,77	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		14	FR42	365 324,51	109 597,35	313 098,42	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		15	FR42	699 958,68	232 972,52	413 988,62	5
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		16	FR42	532 652,00	159 795,60	512 971,58	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		17	FR42	7 558 055,92	2 743 613,85	1 160 440,07	5
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		19	FR42	1 195 049,39	902 644,14	461 278,89	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		20	FR42	1 155 143,76	404 544,07	711 387,88	5
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		23	FR42	284 166,50	168 765,32	280 789,06	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		24	FR42	3 079 626,40	1 568 737,96	1 847 011,92	11
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR42	104 600,66	104 600,66	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		18	FR42	167 331,15	167 331,15	142 597,06	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		23	FR42	488 813,45	187 412,07	405 905,16	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		24	FR42	1 048 198,00	585 640,00	300 897,61	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR42	508 749,00	203 435,70	62 694,00	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		15	FR42	100 341,35	50 170,61	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		24	FR42	2 311 750,85	1 839 186,04	70 779,69	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		15	FR42	2 571 146,00	496 719,70	2 532 165,21	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		21	FR42	3 128 679,42	1 831 859,69	1 365 943,56	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		24	FR42	976 240,11	424 950,00	131 871,11	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	01	03		18	FR42	373 098,23	373 098,23	382 498,07	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR42	1 058 095,74	817 100,00	135 780,51	2
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		15	FR42	70 246,21	21 073,86	41 164,86	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		18	FR42	82 650,00	82 650,00	78 650,00	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		24	FR42	320 461,33	320 461,33	222 585,54	3
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		06	FR42	200 000,00	80 000,00	204 524,60	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		07	FR42	1 806 667,00	660 000,00	2 131 459,08	8
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		18	FR42	272 900,00	272 900,00	270 843,50	3
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR42	789 844,03	717 877,64	152 535,30	2
3	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		07	FR42	200 000,00	90 000,00	188 332,54	1
3	FEDER	Plus développées	072	01	01	01	03		21	FR42	138 000,00	91 400,00	124 030,49	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		01	FR42	439 060,23	264 400,00	437 137,99	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		17	FR42	116 511,18	74 953,35	109 765,05	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		20	FR42	87 320,35	26 196,10	67 377,80	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		21	FR42	61 939,76	38 581,92	67 042,88	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		24	FR42	350 037,33	253 000,00	340 550,01	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		01	FR42	1 075 273,00	878 928,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		21	FR42	161 744,11	109 260,62	170 571,84	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		24	FR42	75 361,60	45 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	02	01	03		18	FR42	251 255,73	251 255,73	32,63	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	02	07	03		24	FR42	668 373,10	389 925,51	0,00	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	03	07	03		07	FR42	175 071,69	116 949,10	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	03	07	03		18	FR42	229 877,03	229 877,03	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	073	01	03	07	03		24	FR42	75 819,38	39 535,07	88 207,47	2
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	01	03		23	FR42	102 627,95	80 788,39	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	01	03		24	FR42	417 678,00	325 961,00	389 147,43	1
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	07	03		23	FR42	2 360 810,35	2 328 475,60	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		11	FR42	6 587 293,63	2 363 124,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		01	FR42	8 533 516,99	2 597 829,12	0,00	3
4	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		09	FR42	2 581 563,00	799 468,90	2 405 423,99	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	05	04		18	FR42	4 602 382,85	4 602 382,85	3 914 393,75	4
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	05	04		22	FR42	55 980,00	55 980,00	58 786,25	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		18	FR42	631 811,79	631 811,79	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		18	FR42	537 842,55	537 842,55	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		17	FR42	6 503 383,38	2 634 125,35	6 978 524,06	3
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		17	FR42	5 326 810,34	5 326 810,34	5 326 810,34	4
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		06	FR42	37 015,60	14 806,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		07	FR42	35 537,20	14 215,16	43 137,21	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		07	FR42	600 119,00	136 023,90	480 000,00	2
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		14	FR42	67 581,00	20 274,30	67 581,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		03	FR42	230 566,00	69 169,80	230 566,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		07	FR42	215 317,67	86 127,07	278 642,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		14	FR42	60 000,00	18 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		15	FR42	106 700,00	42 680,00	111 672,71	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		05	FR42	499 034,00	99 806,80	990 950,00	2
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		07	FR42	953 377,58	190 192,76	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		12	FR42	92 298,54	18 459,70	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		13	FR42	515 692,69	103 138,57	353 464,87	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	02	07	04		07	FR42	148 283,58	29 656,72	66 974,04	2
4	FEDER	Plus développées	070	01	02	07	04		14	FR42	395 342,00	118 602,60	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	03	07	04		03	FR42	263 480,73	52 696,07	293 417,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	03	07	04		05	FR42	218 594,00	43 718,80	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR42	1 658 063,74	1 658 063,74	1 291 644,68	2
5	FEDER	Plus développées	122	01	07	07			18	FR42	435 990,00	435 990,00	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			18	FR42	254 166,84	254 166,84	0,00	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Il n'y a pas eu d'évaluation menée en 2019 sur le PO. Seule une AMO a été lancée afin d'accompagner l'AG sur les perspectives de programmation d'ici 2023 et l'atteinte des cibles. Cela a permis de travailler sur le remaquetage du programme et d'analyser les indicateurs, tant leur fiabilité que l'atteinte de leur cible à 2023.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Depuis le début de la période de programmation, sur le PO FEDER Alsace, 297 dossiers ont été programmés, pour un coût total éligible de 256 332 765,87 €, dont 63 970 013,82 € de FEDER, pour un taux de programmation de 73,35%. En 2019, la programmation a été dynamique faisant passer le taux de programmation de 39,59 % (fin 2018) à 73,35% (fin 2019), soit une augmentation de 35,14%.

Sur l'enveloppe actuelle du PO et sans considérer les abondements à venir dans le cadre du plan de relance, des perspectives de surprogrammation sont déjà prévues sur base des projets identifiés.

Le bon fonctionnement dans la mise en œuvre du programme s'illustre également par l'atteinte de la cible de dégageant.

Les difficultés suivantes peuvent toutefois être soulignées :

- Problèmes liés à la réglementation et interprétations :

Il s'agit par exemple de la question de l'autofinancement public, qui entre dans le champ des aides d'Etat, constitue un frein à la programmation des dossiers portés par des opérateurs publics sur l'axe 4 « transition énergétique ».

Mais de manière générale, l'Autorité de Gestion (AG) constate une certaine insécurité juridique liée à la réglementation et notamment les aides d'Etat. Les interprétations ne sont pas sécurisées et, bien que ces sujets soient discutés en groupes de travail nationaux et remontés à la Commission, les clarifications ne sont pas toujours suffisantes pour assurer une programmation rapide et sûre.

- Difficultés liées au système d'information :

le système d'information Synergie fonctionne, l'AG l'utilise depuis le début de la programmation. L'intégralité de la chaîne est dématérialisée (portail e Synergie pour les porteurs). Toutefois, l'outil a connu et connaît de nombreux blocages et dysfonctionnements de différents ordres, rendant plus complexe et chronophage la gestion des dossiers pour les instructeurs ainsi que la constitution de tableaux de bord solides et fiables pour un pilotage satisfaisant des programmes.

Difficultés liées aux indicateurs : la collecte des indicateurs de résultat pose problème en raison des

nouveaux périmètres géographiques retenus par la majorité des instituts statistiques (nouvelles régions) et l'abandon ou l'évolution de structures de recueils statistiques ou des critères statistiques anciennement établis. Concernant l'exercice 2019, les valeurs ne pouvant être collectées ne sont pas renseignées (case laissée vierge). Une réflexion relative à la modification de ces indicateurs est en cours et devrait aboutir en 2020.

- Difficultés liées aux contrôles :

la multiplicité des contrôles auxquels le service instructeur doit faire face est à souligner (vérifications d'opération, contrôles qualité certification et contrôles ciblés sur le risque de l'Autorité de certification, contrôles de la CICC, de la Commission européenne...). Le travail généré par ces contrôles est important pour le service instructeur, qui constate parfois également que les différents types de contrôle se recoupent et parfois se contredisent. Les exigences en matière de contrôle du respect des règles de la commande publique ne sont pas claires (grilles de contrôle CICC/Commission européenne n'ont été harmonisées que récemment) avec des demandes de plus en plus poussées sur des aspects qui peuvent dépasser la compétence des services instructeurs et demander des jours, voire des semaines de contrôle sur une même opération : exemple : opération de construction avec plusieurs marchés de PI, 20 ou 30 lots travaux. Ces aspects rallongent les délais de programmation des dossiers en raison de nombreux échanges avec les bénéficiaires, plus le temps de contrôle de toutes les pièces.

A noter également l'impact sur les porteurs de projets pour lesquels les paiements sont suspendus en attendant la clôture des contrôles auxquels ils sont soumis.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
-----------------	---------------------------------------

--

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - Assistance technique
-----------------	--------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
-----------------	---	---

4	11 939 857,24	44,62%
Total	11 939 857,24	13,69%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	14 sept. 2020		Ares(2020)5126301	Résumé à l'intention des citoyens	30 sept. 2020	nguefore

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: AL1, catégorie de région: M, année: 2016 (0,77 < 0,81). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: AL1, catégorie de région: M, année: 2017 (0,75 < 0,81). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS3, indicateur: AL3, catégorie de région: M, année: 2016 (0,87 < 0,97). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS3, indicateur: AL3, catégorie de région: M, année: 2017 (0,90 < 0,97). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS4, indicateur: AL4, catégorie de région: M, année: 2015 (216,00 < 267,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS4, indicateur: AL4, catégorie de région: M, année: 2016 (203,00 < 267,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS4, indicateur: AL4, catégorie de région: M, année: 2017 (228,00 < 267,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: OS4, indicateur: AL4, catégorie de région: M, année: 2018 (228,00 < 267,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: OS8, indicateur: AL8, catégorie de région: M, année: 2014 (35,40 < 50,30). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: AL1-2, catégorie de région: M, année: 2015 (2 304,00 > 1 655,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: OS1, indicateur: AL1-2, catégorie de région: M, année: 2016 (2 304,00 > 1 655,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2b, objectif spécifique: OS6, indicateur: AL6, catégorie de région: M, année: 2016 (32,00 > 29,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, objectif spécifique: OS11, indicateur: AL11, catégorie de région: M, année: 2014 (66 793,00 > 61 938,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 166,67 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 166,67 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 400,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3b, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 480,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3b, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 480,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3b, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 480,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3b, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 102,63 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: IR5-2, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 105,18 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 105,18 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO37, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,08 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 108,89 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 111,11 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: -, indicateur: IR7, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 111,94 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.

